

Qu'est-ce-que le RPE ?

Le Relais Petite Enfance
est un service intercommunal **gratuit**,
mis à disposition
des parents, des futurs parents,
des assistants maternels,
des gardes d'enfants à domicile
et des jeunes enfants.

Vous y trouverez:

- **des informations** sur les modes d'accueil du jeune enfant du territoire,
- **des animations** (ateliers d'éveil, cafés des parents, conférence,...),
- **un soutien** quotidien dans la pratique des professionnels de la petite enfance (écoute, conseils, groupes d'échange, formations,...),
- et **un accompagnement** assuré par une professionnelle de la petite enfance.

Contact

Laure KESSOURI
Responsable du RPE

Relais Petite Enfance des communes
de Holtzheim, Entzheim et Blaesheim

06 69 92 93 36

rpe@holtzheim.fr
rpe@entzheim.fr
rpe@blaesheim.fr

Le RPE intercommunal est ouvert
le lundi (à Entzheim), mardi (à Holtzheim)
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
le jeudi (à Blaesheim) de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,
ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h30 (à Holtzheim).

Les matinées sont consacrées aux animations.
Les après-midi sont un temps de permanence téléphonique
et de rendez-vous.

Plus d'informations sur les sites officielles des communes
et sur la page Facebook :

RPE des communes de Holtzheim, Entzheim et Blaesheim

RPE de Holtzheim
1 Place de la Mairie
67810 HOLTZHEIM

RPE de Entzheim
Rue du Tramway
(école maternelle)
67960 ENTZHEIM

RPE de Blaesheim
8 Place de l'Eglise
(périscolaire)
67113 BLAESHEIM



Relais Petite Enfance

Un lieu ressource
pour l'accueil des jeunes enfants
et des professionnels de la petite enfance



Rencontre

Ecoute

Lieu d'échanges

Animation

Information

Sensibilisation à l'éveil du jeune enfant

Assistants maternels agréés, candidats à l'agrément et gardes d'enfants à domicile

Que vous soyez agréé, candidat à l'agrément,
ou garde d'enfants à domicile,
vous trouverez au RPE :

- **des informations** actualisées sur la profession, le statut, les droits, les obligations et sur les conditions d'obtention de l'agrément,
- **un accompagnement et un soutien** dans votre pratique professionnelle au quotidien,
- **une mise en relation** avec les parents à la recherche d'un assistant maternel agréé,
 - **un lieu d'échanges** entre enfants et professionnels de la petite enfance,
- **des réunions d'informations, des temps d'échanges** sur des thématiques (avec intervenants),
- **des temps d'animation** avec les enfants accueillis à votre domicile,
 - **des formations** thématiques et professionnalisantes.

Enfants



Le RPE organise des matinées d'éveil pour les enfants, sur chaque commune, sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

Les enfants pourront, ainsi, jouer, découvrir, se faire plaisir, à travers de nouvelles activités créatives et ludiques qui leur permettront :

- **d'évoluer** dans un espace différent du domicile de l'assistant maternel et de la maison familiale,
- **de partager et de rencontrer** d'autres enfants et adultes,
- **de découvrir** de nouvelles expériences en venant dans cet autre lieu de socialisation, dans le respect du rythme de chacun.

Parents et futurs parents

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil,
le RPE vous propose :

- **des informations** sur les différents modes d'accueil sur le territoire,
- **un accompagnement** personnalisé afin de trouver un mode d'accueil pour établir une relation de confiance avec celui ou celle que vous aurez choisi et qui accueillera votre (vos) enfant(s),
 - **une écoute, des échanges** avec une professionnelle de la petite enfance et des animations à thème liées à la petite enfance (conférence, cafés des parents, ateliers parents/enfants,...),
 - **des conseils** sur les démarches administratives à effectuer (contrat de travail et accueil, déclaration Pajemploi,...) et des informations sur les aides auxquelles vous pourriez prétendre.